



PROCÈS VERBAL - COMMISSION ETHIQUE, FAIR PLAY ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025 - PV N°1

Présents : Mmes Véronique CLOFF (secrétaire de séance), Yolande DEVALEIX (représentante également de la Commission de discipline), Arminda RODRIGUES, Nathalie LONGUEVILLE (représentante du Président du District), Mathilde GRANGER et MM. Gregory COMBELAS, José DA SILVA (Président)
Absents excusés et représentés : MM BLONDY Jonathan, DELANNES Quentin

A L'ORDRE DU JOUR :

- Présentation des membres de la commission
- Propos du président.
- Actions à mener auprès des clubs
- Charte éthique et de bonne conduite pour les clubs

PROPOS DU PRÉSIDENT :

José DA SILVA présente Madame GRANGER Mathilde, nouveau membre de la commission, du club de Notre Dame de Sanilhac et un tour de table de présentation est fait à l'attention de Mathilde Granger

ACTIONS A MENER :

- La commission d'éthique, fair-play et lutte contre les incivilités propose de mettre en place un affichage obligatoire dans les clubs sur ce thème pour rappeler les bonnes pratiques et ce que l'on doit entendre par « éthique, fair-play, lutte contre les incivilités ».

La commission a travaillé un support de conférence à destination de ses membres qui se rendront sur les différents secteurs de la Dordogne pour en faire la promotion et surtout apporter des solutions aux clubs qui rencontrent des problèmes de discipline.

La commission propose, pour plus d'efficacité, le regroupement de plusieurs pôles du district sur des thèmes différents qui pourront intéresser les clubs (par exemple, pôle arbitrage pour des questions de règlement d'arbitrage, Jean Robert CLOFF pour répondre à des questions réglementaires, une intervention sur les possibilités qu'offrent la FMI au club et bien d'autres idées à réfléchir).

- Intervention de Nathalie Longueville regrettant qu'une charte ne soit pas encore faite et fait part du manque d'activité et de réaction de la commission. José Da Silva lui fait part que la charte a déjà été faite et envoyée pour validation en CODIR. Nathalie Longueville s'étonne que dans aucun CODIR le Président de la Commission n'en a parlé. Après recherche auprès des membres de la commission, il s'avère que la charte d'éthique et de bonne conduite a été transmise le 16 janvier 2025 à 17h49 pour validation auprès du CODIR ! Aucun PV du CODIR ne fait état de validation afin de pouvoir la transmettre aux clubs. Nathalie réitère que le Président n'en a parlé à aucune réunion du CODIR. De ce fait, José Da Silva va retransmettre cette charte au CODIR pour validation à sa prochaine réunion.

- La commission remercie Jonathan Blondy avec son CODIR ainsi que l'UNAF pour l'achat et la mise en place de bâche éducative dans tous les stades pour lutter contre les incivilités surtout auprès de jeunes joueurs. Les membres de la Commission pourront aussi faire remonter si celle-ci n'est pas affichée lors de leur déplacement sur les stades.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS

 DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE

 @DISTRICTFOOT24

- Il est à l'étude une sensibilisation sous forme d'animation auprès des jeunes et un contact sera pris auprès de Victor Delacour avec conseil de Quentin Berthelet.

- Il est prévu également de se rapprocher auprès de l'UNAF pour échanger, voir les items et connaître les critères du Challenge du Fair-Play pour la prochaine saison.

Fin de la réunion à 21h30. Une prochaine réunion sera à programmer après le prochain CODIR

Le Président,
José DA SILVA

La secrétaire de séance,
Véronique CLOFF



CHARTRE D'ETHIQUE ET DE BONNE CONDUITE

La présente Charte est un résumé de l'Annexe 8 des règlements généraux de la FFF, Charte d'Éthique et de Déontologie du Football, que chacun s'engage à respecter en signant une licence ou en venant assister à un match de football.

Pour rappel la méconnaissance de la Charte de la FFF peut donner lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires et au prononcé d'une sanction disciplinaire.

Voir la charte complète de la FFF :



LE JOUEUR s'engage :

- 1) Respecter les règles du football
- 2) Respecter les décisions des arbitres
- 3) Respecter les adversaires et partenaires
- 4) Refuser toute forme de discrimination

L'ÉDUCATEUR ET LE DIRIGEANT s'engagent :

- 1) Enseigner et encadrer la pratique du football dans l'esprit des règles lors de séances adaptées à l'âge et au niveau des joueurs
- 2) Développer l'esprit sportif et faire respecter la charte du joueur
- 3) Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toutes circonstances
- 4) Accueillir lors des matchs les joueurs et dirigeants adverses, les arbitres, les officiels dans un esprit loyal et fair-play

LES PARENTS s'engagent :

- 1) Faire respecter la charte par l'enfant
- 2) Encourager l'équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions de l'éducateur et du dirigeant
- 3) Respecter les arbitres, les adversaires, les dirigeants et spectateurs

LE SUPPORTER s'engage :

- 1) Encourager son équipe dans les bons et moins bons moments
- 2) Respecter l'équipe adverse et ses supporters
- 3) Respecter, en toutes circonstances, les décisions du corps arbitral
- 4) Par son comportement exemplaire, donner une bonne image de son club
- 5) Peu importe l'âge, la religion, le sexe, la culture, se rassembler sans discrimination autour d'une même passion